

FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujetti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les écllosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 4 juin 2025

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise un flux de revenu régulier, tout en misant sur la préservation du capital, et ce, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements et des sociétés du Canada. Il investira généralement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure assortis d'une échéance relativement plus courte et peut détenir jusqu'à 40 % de ses actifs dans des placements étrangers.

Risque

Les risques associés au FNB demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié du FNB.

Le FNB convient aux investisseurs ayant un horizon de placement à court terme qui cherchent à intégrer à leur portefeuille un fonds canadien de titres à revenu fixe, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés obligataires et qui ont une tolérance faible au risque.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de 7,4 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de 7,7 % pour l'indice général du FNB, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada, et à un rendement de 7,1 % pour l'indice restreint du FNB, soit l'indice des obligations à court terme FTSE Canada. Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Compte tenu de la faiblesse des données économiques, la Banque du Canada a réduit son taux directeur à sept reprises au cours de la période, le faisant passer de 5,00 % à 2,75 %. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour atteindre 6,6 %, témoignant de la faiblesse du marché de l'emploi. L'incertitude économique a grimpé au cours de la période, dans un contexte de tensions commerciales accrues et de probabilité que les tarifs douaniers américains ralentissent l'activité économique et exacerbent les pressions inflationnistes au Canada.

Le FNB a été surpassé par l'indice général, sa duration globale plus courte (sensibilité moindre aux variations des taux d'intérêt) ayant nui au rendement étant donné que les taux d'intérêt ont baissé. Compte tenu du mandat du Fonds, il est plus pertinent de comparer son rendement à celui de l'indice restreint.

Le FNB a surpassé l'indice restreint, la duration plus longue des obligations gouvernementales ayant contribué au rendement. En revanche, la duration plus courte des obligations de sociétés dans le secteur des communications a pesé sur les résultats par rapport à l'indice restreint.

Au cours de la période, l'exposition au Canada, en particulier aux obligations provinciales, a augmenté, car l'équipe de gestion de portefeuille a réduit le risque lié à la duration des placements américains du FNB.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a augmenté de 188,0 % pour s'établir à 36,0 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 1,5 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une augmentation de 22,0 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille croit que les baisses de taux de la Banque du Canada au cours de la période étaient justifiées par la faiblesse des données économiques. De l'avis de l'équipe, les tarifs douaniers plus élevés et les conflits commerciaux ont augmenté le risque de récession, ce qui a accru les pressions économiques exercées par les niveaux élevés d'endettement des ménages. Étant donné que l'équipe s'attend à ce que la Banque du Canada assouplisse la politique monétaire, elle privilégie une duration plus courte (sensibilité moindre aux variations des taux d'intérêt) des obligations de sociétés de catégorie investissement au Canada.

Les changements suivants ont été apportés au comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie :

- le 13 septembre 2023, Saijal Patel a été nommée;
- le 5 mars 2024, Atul Tiwari a démissionné; et
- le 30 avril 2024, les mandats de Robert Hines et George Hucal sont arrivés à échéance, et Rebecca Cowdery a été nommée.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour le FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 a été semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,35 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

Autres transactions entre parties liées

Le FNB ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

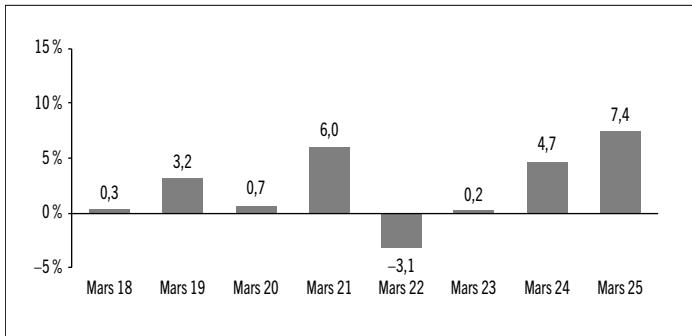
Rendement passé

L'information sur le rendement du FNB suppose que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. L'information sur le rendement ne tient pas compte des commissions de courtage ni de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (22 novembre 2017), selon le cas.



Rendements composés annuels

Le tableau suivant compare le rendement global composé annuel historique du FNB à celui de l'indice ou des indices pertinents indiqués ci-après pour chacune des périodes closes le 31 mars 2025. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les présentes données de rendement.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement global, ce qui signifie que tous les versements de dividendes, les revenus d'intérêts courus et les paiements d'intérêt sont réinvestis.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
FNB de revenu fixe à court terme canadien Mackenzie	7,4	4,1	3,0	s.o.	2,6
Indice des obligations universelles FTSE Canada*	7,7	2,5	0,9	s.o.	1,9
Indice des obligations à court terme FTSE Canada	7,1	3,7	2,1	s.o.	2,3

* Indice général

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus de un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'indice des obligations à court terme FTSE Canada est un indice d'obligations canadiennes ayant une échéance de un an à cinq ans et une cote « BBB » ou supérieure.

FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	105,0
Obligations	99,5
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*	5,5
Fonds/billets négociés en bourse	0,4
Options sur devises achetées**	–
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3,2)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	101,8
États-Unis	3,4
Royaume-Uni	0,2
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3,2)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	64,6
Obligations provinciales	23,0
Obligations fédérales	17,4
Fonds/billets négociés en bourse	0,4
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3,2)

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT [†]	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	12,1
AA	23,1
A	22,3
BBB	22,1
Inférieure à BBB	2,3
Sans note	17,6

* Les valeurs théoriques représentent 5,5 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur).

** Les valeurs théoriques représentent 0,0 % de la valeur liquidative des options sur devises achetées.

† Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Province de Québec 2,30 % 01-09-2029	6,2
Province de Québec 2,75 % 01-09-2028	5,5
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-06-2029	4,8
Province de l'Alberta 2,05 % 01-06-2030	4,5
Financière Sun Life inc., taux variable 21-11-2033	3,1
Province de l'Ontario 1,75 % 08-09-2025	2,8
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 2,85 % 21-05-2027	2,5
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,95 % 15-12-2025	2,5
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-09-2028	2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-09-2029	2,3
Banque Royale du Canada, taux variable 01-02-2033	2,1
Banque Équitable 3,99 % 24-03-2028	2,0
Province de l'Ontario 2,60 % 02-06-2025	2,0
Rogers Communications Inc., taux variable 17-12-2081	1,9
Banque de Montréal 4,54 % 18-12-2028	1,7
Société Financière Manuvie, taux variable 10-03-2033	1,7
Banque Nationale du Canada, taux variable 18-08-2026, rachetables 2025	1,7
Bell Canada 3,60 % 29-09-2027, rachetables 2027	1,5
Whitecap Resources Inc. 4,38 % 01-11-2029	1,5
Enbridge Inc. 5,37 % 27-09-2077, rachetables 2027	1,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 07-04-2032	1,3
Province de l'Ontario 3,40 % 08-09-2028	1,3
La Banque Toronto-Dominion 4,21 % 01-06-2027	1,3
Rogers Communications Inc. 3,10 % 15-04-2025	1,3

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	61,6

Le FNB ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2025 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

Parts en \$ CA (symbole boursier : MCSB)	31 mars				
	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net, à l'ouverture	19,23	18,99	19,43	20,43	19,77
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,72	0,72	0,56	0,47	0,50
Total des charges	(0,08)	(0,06)	(0,06)	(0,07)	(0,08)
Profits (pertes) réalisée(s)	0,19	(0,62)	(0,85)	(0,13)	0,22
Profits (pertes) latent(e)s	0,53	0,77	0,31	(0,85)	0,46
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation ²	1,36	0,81	(0,04)	(0,58)	1,10
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,64)	(0,63)	(0,44)	(0,38)	(0,51)
Des dividendes canadiens	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	(0,01)	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales ³	(0,64)	(0,63)	(0,44)	(0,39)	(0,51)
Actif net, à la clôture	20,00	19,23	18,99	19,43	20,43

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- 3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Parts en \$ CA (symbole boursier : MCSB)	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	35 994	12 495	25 631	24 287	25 539
Parts en circulation (en milliers) ¹	1 800	650	1 350	1 250	1 250
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,40	0,39	0,40	0,39	0,39
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions (%) ²	0,40	0,39	0,40	0,39	0,39
Ratio des frais d'opérations (%) ³	–	–	–	–	–
Ratio des frais d'opérations avant les remboursements (%) ³	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	73,58	111,54	75,83	99,29	128,78
Valeur liquidative par part (\$)	20,00	19,22	18,99	19,43	20,43
Cours de clôture (\$) ⁵	20,00	19,24	18,99	19,44	20,44

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.

3) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFO présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.

4) Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins d'un an.

5) Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.